

**Nombre de membres
en exercice:** 10**Séance du vendredi 29 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 septembre 2017, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 9**Votants:** 9

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Représentés:

Excuses: Bernard CAISSO

Absents:

Secrétaire de séance: Sylvie CHIMINELLO

Objet: Vote réajustement des comptes - corn - 2017_038

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :/ Installation panneaux

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2152	Installations de voirie	1000.00	
2312 - 122	Agencements et aménagements de terrains	-1000.00	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Signalisation routière

Suite aux différentes discussions concernant la sécurisation des voies qui traversent le village Mr le Maire et Mme Chiminello exposent au conseil les différentes possibilités techniques. Le conseil après en avoir débattu retient à **l'unanimité** l'installation d'un panneau « métrostart solaire avec radar » dans la descente de Laparrot et d'un « kit végamax électrique avec horloge au niveau de l'abri bus.

Une discussion a eu lieu sur la vitesse maximale, au regard des études il a été retenu à 7 voix pour et 3 contre de maintenir la vitesse à 50 km/h.

Le conseil autorise Mr le Maire à faire les démarches, signer les documents et engager les dépenses nécessaires pour la réalisation de cette installation.

Renouvellement du poste employé municipal,

Mr le Maire expose que Mme Cécile Légrésy a renouvelé une demande de disponibilité pour raisons personnelles et qu'il convient de procéder au renouvellement de son remplacement.

Mr Salaun effectuant un excellent travail Mr le Maire propose de le reconduire pour une durée de 6 mois à raison de 15h/semaine.

Le conseil valide à l'**unanimité** cette proposition et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Logements

Mme Chiminello expose au conseil que la commune a bénéficié pour la réhabilitation des logements communaux d'aides et a signé une convention avec l'Etat « afin de faire bénéficier les locataires de l'aide personnalisée au logement » conformément à la délibération n°10 du conseil municipal en date du 7 avril 1983. Ceci nous permet de pouvoir prétendre à des aides départementales spécifiques aux logements sociaux.

Le conseil municipal valide à l'**unanimité** le principe de faire une demande d'aide et autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Questions diverses:

Mr le maire informe le conseil de l'avancée des travaux de renforcement électrique et des conséquences pour les riverains et des engagements qui ont été demandés à l'entreprise. Une déviation sera mise en place pour le PL par Grèzes. Les essais sont prévus le 16/11/17 et la bascule finale des réseaux le 22/11/17.

Mrs le Maire et Quercy Olivier ont rencontré Mr Pacot concernant différents points la descente de Goudou qui travaille, l'élagage de la Grave à Goudou, la remise en état de la route de Cournillou.

Nous pourrions programmer la réfection de cette route de Cournillou sur le budget voirie investissement 2018.

Mr Valette Hervé informe le conseil que la citerne du Cournillou a été recrépie de l'intérieur. Cette opération a eu lieu dans l'objectif de rendre cette citerne à nouveau étanche. Le but recherché est de consolider la défense extérieure contre les incendies.

Madame Chiminello Sylvie, Monsieur Valette Hervé et Mr le Maire rapportent au conseil la réunion qu'ils ont eu avec le Major Grosjean du SDIS à propos de l'église. La nécessité de faire une deuxième porte pour augmenter le nombre de personnes que peut accueillir légalement l'église. Cette porte pourrait être créée dans la sacristie est correspondre aux normes de sécurité. Par ailleurs l'escalier d'accès à la mezzanine ne correspond pas aux normes à respecter. Nous convenons dans un premier temps de condamner l'accès à l'étage, un portillon va être posé. Par ailleurs, les chaises doivent être attachées afin qu'elles n'entravent pas l'évacuation des personnes dans le cas d'un mouvement de panique.

Mr le Maire informe le conseil que lors du dernier conseil communautaire devait être votée une taxe d'aménagement communautaire, s'ajoutant à celle des communes quand elle existe. De nombreux conseillers se sont élevés contre cette mesure. Le Président Malvy, après de multiples propositions à réussi à faire adopter une taxe d'aménagement aux zones économiques. Mr le Maire n'ayant l'assurance de rien au moment du vote, a préféré voter contre cette proposition.

Mr le Maire explique au conseil le déroulé des élections sénatoriales qui ont vu la victoire de Monsieur Jean Claude Requier et de Madame Angèle Prévile.

Mr Le Maire informe que prochainement sur la commune aurait lieu une information sur le parc énergétique citoyen de Brengues.

Mr Quercy Olivier fait un compte rendu de la dernière réunion du Syndicat AEP, durant laquelle a été voté 224531 euros de travaux à Bédurier et Cambes.

Mr Francoual Benjamin fait part de son inquiétude concernant la circulation sur la route du Suquet (étroitesse, augmentation de fréquentation, visibilité). Une visite sur site avec le technicien Mr Pacot sera organisée afin d'étudier qu'elles sont les interventions à envisager.

Il évoque aussi la problématique des chiens non tenus par leurs propriétaires et qui se retrouvent à divaguer. Il est convenu qu'un rappel sera fait dans le journal communal.

Par ailleurs Mr Francoual se fait porte parole de parents d'élève qui s'inquiètent de la suppression des accompagnateurs pour les enfants de maternelle dans les bus scolaire. Mr le Maire explique aux conseillers la problématique du transfère de la compétence du département à la région. Mr le Maire explique qu'il trouve important la présence d'un adulte supplémentaire dans les bus pour les petits et qu'il est favorable sur le principe d'une participation financière à condition bien entendu que le conseil soit d'accord et que nos finances nous le permettent. Le conseil serait a priori pas contre une participation mais à rediscuter. Une réunion doit être programmée prochainement.

Mr le Maire informe le conseil que le parcours prévu pour la balade du CCAS à la fontaine du Cournayrol présente un risque important de danger en raison de la présence de chasseur sur la chasse privée contigüe au chemin. Pour cela la balade empruntera un autre chemin via la vieille route , peyrelongue, mas de rich, courmillou, les garrigues et retour.

Calendrier :

Mardi 3 octobre : commision voirie à CORN.

Jeudi 5 octobre :conseil communautaire à ASSIER

Mardi 17 octobre 18h30 rencontre avec l'artiste de la compagnie des clous qui sera en résidence sur la commune la semaine du 13 au 19 novembre.

Annulation balade Cournayol.

